

Destinataires :

- Comité Directeur
- Présidents de Ligues
- Commission des Compétitions
- Présidents des clubs concernés
- Responsables sportifs de zones
- Directeurs des Equipes de France
- Entraîneurs Nationaux
- Conseillers techniques nationaux
- Conseillers techniques régionaux

Nogent sur Marne, le 15 mars 2007

Réf. : 07 RW/PBE/VL N° 1106

Objet : Quotas DTN et qualifications aux Championnats de France Bateaux courts 2007

Madame la Présidente, Monsieur le Président,
Madame, Monsieur,

La Direction Technique Nationale a établi la liste des athlètes qualifiés pour les championnats de France juniors et seniors bateaux courts 2007, au titre des quotas DT N.

En fonction des informations, des résultats des stages et des règles de sélection, sont retenus :

SENIORS FEMMES

FS1X

BALMARY	Sophie	Cahors Av
BUNIET	Gaëlle	Gravelines USA
DECHAND	Stéphanie	Dunkerque Sp
DELAS	Caroline	Reims R
JULLIEN	Clémentine	Nancy SN
PASCAL	Inène	Strasbourg Av

FLS1x

DORFMAN	Bénédicte	Aiguebelette AC
SIMON	Coralie	Pont-à-Mousson SN
TOUMINET	Anne	Nantes CA

Réf. : 07 RW/PBE/VL N° 1106

FS2-

GALLY	Audrey	Villemur AS
LAFPEZ	Joannie	Aiguebelette AC
LE NEPVOU	Marie	Gouet AC
RUBAUD	Elodie	Aiguebelette AC

SENIORS HOMMES***HS1x***

BAHAIN	Julien	Angers NA
BERNARD	Jean-David	Melun CN
BERREST	Cédric	Toulouse AT
COEFFIC	Jonathan	Meyzieu AV
HARDY	Adrien	Chalon-sur-Saône CA
IMBERT	Jean-Marie	Aviron UNV
MACQUET	Jean-Baptiste	Dieppe CN
PELTIER	Pierre-Jean	Pont-à-Mousson SN

HLS1x

BOUTRON	Romain	Bordeaux EN
DUFOUR	Frédéric	Aviron UNV
GOISSET	Maxime	Dole AC
MOREAU	Fabrice	Chalon-sur-Saône CA
POLLEZ	Pierre	Lille UN
PORNIN	Arnaud	Lyon AUN

HLS2-

BETTE	Jean-Christophe	Compiègne SN
DESPRES	Louis	Bergerac SN
MARTY	François	Lyon AUN
POUGE	Jérémy	Tain-Tournon SN
SOLFOROSI	Franck	Lyon AUN
TILLIET	Fabien	Annecy CN

HS2-

CADOT	Laurent	Verdun CN
CHARDIN	Germain	Verdun CN
DE LAGARDE	Timothée	Lyon CA
DESPRES	Julien	Bergerac SN
JACQUIOT	Lionel	Lyon CA
MORTELETTE	Dorian	Marignane CMS
PERON	Erwan	Nantes CA
PHILIPPE	Xavier	Amiens SN
PIERSON	Julien	Pont-à-Mousson SN
PODPOVITNY	Nicolas	Strasbourg AV
RONDEAU	Benjamin	Verdun CN
VALLA	Julien	Verdun CN

JUNIORS FEMMES

BERNARD	Laura	Fontainebleau-Avon AN
BERRA	Jessica	Hendaye Endaika
BILLET	Justine	Meulan-les-Mureaux AV
CASTET	Marianne	Bergerac SN
CRES	Chloé	Soustons AC
CULTY	Charlotte	Avignon SN
DE BARRY	Élisabeth	Strasbourg CA
DEBUYSERE	Sophie	Cannes-Mandelieu RC
DECHANT	Margaux	Lyon AUN
DELALLEAU	Diane	Lagny SN
DEMELLE	Pauline	Soustons AC
GARCIA	Floriane	Bordeaux EN
GULLY	Nadia	Fontaine AS Aviron
KIEFFER	Éléna	Verdun CN
LEFEBVRE	Virginie	Talloires CN
PRINCE	Élodie	Bergerac SN
PROCHASSON	Sara	Fontaine AS Aviron
ROGER	Elodie	Bayonne AV

JUNIORS HOMMES

ANDRODIAS	Matthieu	Sainte-Foy CN
AZOU	Jérémie	Avignon SN
BARDE	Silvère	Metz SR
BRUNO	Massimo	Grenoble AV
D'AGATA	Pierre	Grenoble AV
FILLON	Florent	Lagny SN
FOUQUART	Aymeric	Langon SN
GAUDEFROY	Tristan	Lagny SN
GYORFFY	Viktor	Bergerac SN
LEMASSON	Guillaume	Décines SA
MARTY	Nicolas	Albi AV
MAURICE	Samuel	Tours AC
MESLIN	Thibault	Tours AC
MEUNIER	Pierre Julien	Lyon AUN
MONTET	Julien	Bayonne AV
NOSAL	Benjamin	Metz SR
PILAT	Alexandre	Marseille RC
RAZAT	Arnaud	Bergerac SN
ROULET-DUBONNET	Clément	Grenoble AV
ROUVIÈRE	Rémi	Toulon AV
SEVILLANO	Antoine	Château-Thierry AV
THUILLIER	Maxime	Creil ENO

TRAILLE	Romain	Bayonne AV
VERHOVEN	Rémi	Villeneuve AV
VERSTRAETE	Sigmund	Château-Thierry AV
VITALE D'ARCO	Lucas	Décines SA

Nous vous rappelons que les rameurs seniors retenus dans les quotas de la DTN sont d'ores et déjà qualifiés pour les championnats de France, pour lesquels ils seront engagés directement par la DTN, sauf avis contraire des clubs concernés.

Ils sont donc interdits de championnats interrégionaux, sauf accord particulier.

Tous les rameurs et rameuses de la catégorie junior retenus au titre des quotas sont d'ores et déjà qualifiés pour les championnats de France bateaux courts, et seront engagés à ces championnats par la DTN sauf avis contraire de leur club.

Toutefois nous demandons à ces sportifs, dans un objectif d'apprentissage technique et tactique, de participer aux championnats interrégionaux. Quel que soit leur classement, ils seront considérés comme hors quotas de leurs zones respectives.

Restant à votre disposition, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Roland WEILL
Président de la Commission des compétitions

Pascal BERREST,
Directeur Technique National